



Acheter un appartement à travers une association

Par **RME**, le **20/12/2023** à **15:07**

Bonjour, je vais acheter un appartement à Strasbourg prochainement et je réfléchis à la meilleure façon d'acheter pour éviter les droits de succession pour mes enfants. Plusieurs sources suggèrent l'achat à travers une SCI mais je me demande s'il serait pas mieux d'acheter à travers une association. Une association est créée plus facilement même si à Strasbourg les formalités sont un peu plus nombreuses. Elle n'a pas d'obligations comptables puisqu'elle n'aura pas d'activité. Le but de l'association serait uniquement de détenir la propriété de l'appartement et à un certain moment mes enfants en seront les dirigeants et pourront s'octroyer l'usufruit de l'appartement. La propriété de l'appartement ne changera donc pas à mon décès. En résumant ma question est : est-ce que l'achat d'un bien immobilier à travers une association créée dans le but unique d'en détenir la propriété est un projet viable ? Merci d'avance.